

juges. Les poulains, surtout ceux provenant du cheval de M. Sarazin, étaient gros et on ne peut mieux conformés. Quant aux juments, si nombreuses qu'elles fussent, elles étaient fort belles. La même observation pourrait s'appliquer à presque tous les chevaux exposés. Parmi les exhibants, MM. Lemonde, Champagne, Roireau et Fugère méritent une mention spéciale.

BÊTES A CORNES.

Rien de plus beau que les animaux rangés dans cette catégorie. On a vraiment admiré la vache de M. Collette, le bœuf de Mme. Fournier et plusieurs autres bêtes dont nous ne connaissons pas les propriétaires. Nous est avis que le taureau vendu mardi quarante cinq piastres par madame Fournier, de St. Simon, obtiendrait un premier prix, même dans un concours provincial.

MOUTONS.

La beauté de la laine, la régularité des membres et la grosseur, telles sont les qualités qui distinguaient les spécimens de la race ovine. Nous avons surtout admiré les moutons achetés par plusieurs paroisses, à des prix fort élevés, pour l'amélioration des races.

COCHONS.

Comparativement aux autres espèces, la race porcine était représentée d'une manière inférieure, eu égard au nombre. Pour dire la vérité, toutefois, il faut convenir qu'il y avait dans les comportements réservés à leur usage une vingtaine de beaux cochons.

Nous avons observé avec plaisir que les jeunes animaux sont en général beaucoup plus nombreux que ceux qui sont plus âgés. Cela provient évidemment de ce que l'on a fait venir, depuis quelques années, de beaux reproducteurs pour améliorer les diverses races dont le croisement était devenu nécessaire. C'est une preuve sensible des progrès toujours croissants que fait l'agriculture dans le comté de Bagot.

PRODUITS DE LA FERME.

Le beurre, le miel, le sucre et le savon étaient en assez grande quantité et de qualité supérieure, s'il faut en croire les connaisseurs. Il y avait relativement peu de tissus, mais leur confection ne laissait rien à désirer. Les couvertures de laines appartenant à madame Joseph Lemonde et quelques pièces d'étoffes dont nous ignorons le nom des propriétaires pourraient supporter la comparaison avec les articles de même espèce importés de la Grande Bretagne. Les châles en laine, les couvre-pieds et

les casimirs attiraient aussi l'attention des connaisseurs. Somme toute le département était fort bien rempli.

COLONISATION.

L'exhibition terminée, P. S. Gendron, écrivain, M. P., a fait connaître à la foule qui se pressait autour de lui les dispositions du bill de M. Chauveau et lui a suggéré les moyens d'en tirer parti.

Après le discours patriotique, clair et très bien débité de l'estimable député de Bagot, A. Cabana, écrivain, préfet du comté, a été nommé président de l'assemblée et J. C. Langelier, rédacteur du *Courrier*, secrétaire. Alors les noms des souscripteurs furent enregistrés et les officiers dont les noms suivent choisis pour diriger la société :

P. S. Gendron, écrivain, président; le Rvd. M. Archambault, curé de St. Hugues, vice président; F. Dupont, étudiant en droit, secrétaire trésorier; et messieurs P. E. Roy et Paul Girouard, de St. Pie; A. Casavant, de St. Dominique; Félix Gauthier, de St. Simon; J. R. Lozeau, de St. Hugues; Augustin Dion, de St. Ephrem d'Upton; H. Lippé, de St. André d'Acton, Alexandre Gauthier, de St. Théodore d'Acton; Urgèle Desmarais, de St. Liboire; A. Cabana, de Ste. Rosalie; et le Rvd. messire Gatineau, curé de Ste. Hélène, furent élus directeurs de l'association pour leurs paroisses respectives.

Pour constituer définitivement la société, ces directeurs, ainsi que les curés des diverses paroisses du comté, qui sont tous *ex officio* directeurs de l'association, se réunirent et approuvèrent les règlements préparés par M. Gendron.

Le compte rendu de cette belle fête serait très incomplet si nous ne disions que les directeurs de la société d'agriculture, les juges du concours et quelques personnes spécialement invitées se sont ensuite rendus chez M. Urgèle Desmarais, où les attendait un dîner aussi copieux que bien apprêté. La table à laquelle nous ayons eu l'honneur de nous asseoir était propre à satisfaire les gourmets dont le palais est le plus raffiné. Aussi, les convives se sont empressés de satisfaire l'appétit qui leur venait sans absynthe.

Après les santés d'usages, proposées par M. Roy, président de la société, on a porté celles des juges, des Dames, etc. Messieurs Gendron, Henderson, Mathieu, Casavant et Langelier ont répondu à ces diverses santés.

Enfin, après avoir causé agriculture, tous les convives se sont dispersés vers minuit, charmés de l'accueil cordial et bienveillant qu'on leur avait fait chez monsieur Desmarais.

COMTÉ DE ST. HYACINTHE.

L'exposition agricole du comté de St. Hyacinthe a eu lieu jeudi, sur la place du marché à foin. Grâce au beau temps, une foule nombreuse est venue constater les progrès qui s'opèrent dans l'élevage du bétail et les autres branches de l'industrie agricole.

Il y avait de quoi, car le concours faisait honneur aux agriculteurs de ce comté. Sans doute, les animaux n'étaient ni aussi beaux ni aussi nombreux que ceux exposés dans quelques autres expositions, mais ils étaient supérieurs à ceux que nous avons vus ici l'an dernier. Les directeurs de la société peuvent se féliciter du succès qui a couronné leurs efforts.

CHEVAUX.

S'il faut en croire les rapports des juges, cette classe était pauvrement représentée. Les animaux exposés étaient en assez grand nombre, mais n'offraient rien de saillant. Plusieurs étaient même atteints de quelques infirmités aux pattes. C'est probablement pour remédier à ce mal que la société a fait venir par M. Perrault un étalon qui, paraît-il, n'a pu survivre aux fatigues de la traversée. Il est important de combler cette lacune.

BÊTES A CORNES.

Les belles vaches étaient comparativement rares. A peine en avons-nous vu trois ou quatre dignes de figurer dans un concours. D'ailleurs, il n'y en avait guère. Les mêmes observations s'appliquent aux taureaux. Au contraire, les taureaux étaient vraiment beaux. Nous avons surtout remarqué ceux appartenant à M. Benoit et Phaneuf, de Laprésentation. Ces animaux sont excessivement gros, mais plus au moins bien conformés. Nous avons examiné beaucoup de beaux veaux. Dans la race bovine, ils formaient la classe la plus remarquable.

Un veau du printemps appartenant au Rvd. M. Fortin, curé de St. Jude, l'emportait de beaucoup sur les autres; il aurait pu figurer avec avantage dans toutes les exhibitions.

MOUTONS.

Les animaux inscrits en grand nombre dans cette classe font honneur au comté qui les a produits. Nous avons rarement vu autant de beaux moutons. Leur laine était fine, douce et très-forte. Et toutes les pièces exposées étaient on ne peut mieux conformées, sauf quelques exceptions. Pour l'élevage des moutons, les cultivateurs de